Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 11

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Billet du président

Plus d'un an déjà depuis la célébration du centième anniversaire du «Journal suisse d'Apiculture», à Vevey, au début de septembre 1979. Il serait prétentieux de revenir à ces deux jours consacrés à ce journal qui, chaque mois, apporte une note agréable et attendue dans beaucoup de familles de Romandie.

Nous eûmes la joie et la chance d'accueillir, lors de ces journées, de nombreux apiculteurs venus de régions bien différentes. Tout le plaisir était pour les organisateurs de recevoir et de revoir de nombreux amis des abeilles. C'est avec une joie particulière que nous retrouvions une belle cohorte d'apiculteurs français: ce voisin et ami savoyard Georges Fivel, le dynamique président de la Société centrale d'apiculture de Paris, M. Jean Gaillard et son épouse, accompagnés par plusieurs collègues parisiens.

Les festivités terminées, ces derniers profitèrent de leur séjour pour faire plusieurs excursions, mais aussi pour voir des ruches ou assister à la fabrication de celles-ci. La Suisse romande, le Bas-Valais en particulier, peut s'enorgueillir de posséder des artisans de la plus haute compétence dans la fabrication du matériel apicole. L'usine du «Chili» est à même de rivaliser avec les meilleurs. Le président Gaillard et son épouse éprouvèrent autant de satisfaction que d'intérêt, et ne tarirent pas d'éloges à l'égard de cette maison où l'ordre et la bienfacture du matériel sont les qualités maîtresses. Dans toute excursion, le but principal est de voir le plus possible dans un minimum de temps. Aussi nous quittons à regret les frères Rithner, les remerciant de leur amabilité, et prenons la direction de Gryon, lieu qui ne pouvait qu'intéresser nos hôtes.

En apiculture, qui dit Gryon pense Bertrand. C'est dans ce charmant village des Alpes vaudoises que le grand maître en apiculture aimait se retrouver. Ce fut un pèlerinage pour nos hôtes que de se rendre à la maison d'Ed. Bertrand. Nous ne pouvions résister à notre impulsion en frappant à la porte de cette vénérable demeure. Quelle ne fut pas notre surprise lorsqu'une dame vint répondre. Déclinant notre identité et celle de nos hôtes, le visage de cette charmante personne s'illumina, car cette dame, Mme Sauter Olivier, n'était autre que l'arrière-petite-nièce du grand maître apicole. Avec beaucoup d'amabilité elle nous donna moult renseignements sur cette demeure; mieux, elle se transforma en guide des plus diserts en parcourant cette vénérable demeure. N'oublions pas de

relever que ce bâtiment n'a subi aucune transformation lui faisant perdre son caractère ancestral. Mme Sauter Olivier, ravie de cet auditoire très attentif à ses propos, nous conta combien son grand-oncle était un homme charmant, affable et qui, par son attitude, sa prestance, forçait le respect.

Mlle Viviane, de Paris, amie de tous les apiculteurs, toujours aussi discrète, était présente pour le magnifique cliché ci-dessous.

Chalet Bertrand

Bâtiment non daté. En 1781 (plan Dessaillaux), il était propriété de Jean-David Jussier. En 1848 (cadastre communal), sa propriétaire était Jeanne-Marie Grept, femme de Pierre-Abram Broyon. Il passa ensuite à Sophie Broyon, fille de Pierre-Abram, femme de Gédéon Anex. En 1903, leur domestique, Pierre-François Broyon, qui l'avait hérité, le vendit à Edouard Bertrand, gendre de Juste Olivier, qui l'aménagea sans abîmer sa superbe façade. Il fut ensuite propriété de M. le Docteur Jean Olivier, fils d'Edouard et petit-fils de Juste. Il appartient maintenant à sa fille, Mme Sauter-Olivier.

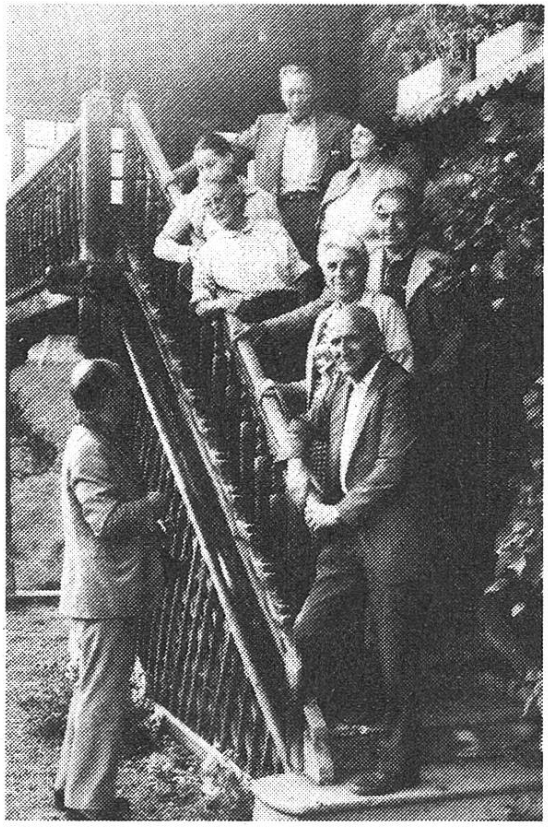

Chalet Olivier

Selon certains renseignements, ce bâtiment date de 1712. En 1781 (P.D.), il était propriété des hoirs d'Abram Moreillon. Le C.C. de 1848 cite comme propriétaire Jeanne-Marie Moreillon, mariée Girod. En 1869, Edouard Olivier, fils de Juste, l'achète pour que son père ait un pied-à-terre à Gryon. Juste venait parfois en séjour à Sergnemin où sa femme, Caroline Ruchet, originaire des Posses, avait un bâtiment. En 1873, Ed. Olivier vendit le chalet à son beau-frère Ed. Bertrand. Celui-ci en améliora l'aménagement. La chambre de Juste se trouvait au premier étage, à l'angle sud-ouest. Sa veuve mourut dans cette maison en 1879; sa tombe est encore visible au cimetière de Gryon. Actuellement, ce chalet est propriété de la famille Vischer-Des Gouttes, descendant de Juste, par Edouard. Le parc attenant a été arborisé par Bertrand qui y planta près de 200 espèces d'arbres, la plupart exotiques.

Il serait regrettable de conserver cette photo pour un album de famille et nous pensons bien faire pour la postérité en lui cédant une place dans notre journal. Mme Sauter Olivier est au centre de la

photo, portant des lunettes ; à ses côtés, M. Gaillard et son épouse derrière Mme Sauter Olivier.

Nous eûmes le privilège de rencontrer la propriétaire de ce magnifique chalet ; les questions posées sur l'histoire de ce chalet, sa construction, ses anciens propriétaires, ainsi que la consultation des archives communales, ne donnèrent rien de particulier.

Par contre, après de nombreux échecs, je suis entré en contact avec M. Bonzon, instituteur retraité à Gryon qui, aimablement, a bien voulu me donner des renseignements très intéressants. Chacun aura l'occasion d'apprécier ces derniers, car ils reflètent une période combien attachante pour tout apiculteur. Aussi, de passage à Gryon, ne manquez pas d'admirer deux vieux chalets dont nous connaissons toute l'histoire.

Vevey, novembre 1980. *Adrien Paroz*

Vétérans SAR

Vous avez appris, par le billet du rédacteur du journal de juillet 1980, que j'ai repris, au Comité central, le dicastère «Concours de ruchers et préposé aux vétérans», poste resté vacant au départ de notre collègue Jean Chammartin.

Je saisis l'occasion de ce premier communiqué aux apiculteurs de la Romandie pour réitérer à notre ami **Jean Chammartin un sincère merci** pour son dévouement à l'apiculture et tout spécialement à la cause des aînés appelés «vétérans» et à celle des apiculteurs qui font honneur à notre corporation par leur participation aux «concours de ruchers».

Je me permets également de lancer un appel aux amis apiculteurs qui, par leurs diverses fonctions, me feront le plaisir d'un contact ou d'une communication écrite, pour pratiquer la précision dans le renseignement et surtout **le respect des délais**.

Le travail de chacun sera mieux fait et la tâche beaucoup plus facile et plus agréable.

D'avance merci.

Les sections sont invitées à remettre au soussigné, pour **la date du 20 novembre au plus tard**, les listes des vétérans SAR :

25 ans (entrés en 1956)
40 ans (entrés en 1941)